



ALTERRES

En 2021, dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions Vallée de la Seine (CPIER VdS), la Délégation Interministérielle au Développement de Vallée de la Seine a lancé l'AMI "Transition écologique et valorisation économique". Il associe l'ADEME, les Conseils régionaux d'Ile-de-France et de Normandie et les services de l'Etat et vise à favoriser l'essor de projets entre la Normandie et l'Ile-de-France. Terre de Liens et Rhizome ont répondu à cet AMI en 2021 et ont été retenus pour mettre en œuvre le projet ALTERRES.

Les porteurs du projets :

- **Fédération Terre de Liens** : Association créée en 2003 pour enrayer la disparition des terres agricoles et faciliter l'accès des paysans à la terre tout en encourageant le développement d'une agriculture biologique. Terre de Liens acquiert des fermes pour y installer des paysans en agriculture biologique et accompagne notamment les collectivités dans leurs stratégies foncières et agricoles.
- **Rhizome** : Société coopérative et participative créée en 2017, elle favorise l'installation en développant le test d'activités agricoles en Normandie dans les métiers de l'agriculture, de l'alimentation et du paysage. En 2024, Rhizome constitue un réseau de près de 50 lieux d'expérimentation et de production.

Plusieurs prestataires :

- Associations Territoriales **Terre de Liens Normandie et Hauts-de-France**
- **BASIC** (Bureau d'Analyse Sociétale d'Intérêt Collectif) : Se donne pour mission d'analyser la création de valeur socioéconomique mais aussi les impacts et coûts associés à l'échelle d'un territoire, d'une filière, d'une entreprise pour identifier les modèles de production et de consommation soutenables (et ceux qu'il faut revoir).
- **Bobines & ricochets** : réalisation de films biographiques, récits de vie pour une transmission familiale et réalisation de films pour les associations et institutions (communication, films pédagogiques, de mobilisation etc.)

CONTEXTE - Pourquoi le projet ALTERRES ?

Il est régulièrement fait le constat d'un décalage croissant entre les attentes de la population d'une alimentation accessible, de qualité et une agriculture respectueuse de l'environnement, d'une part, et la faible rémunération ainsi que les fortes contraintes subies par les agriculteur.rice.s, d'autre part. On assiste par ailleurs à une baisse continue du nombre de fermes, un vieillissement de la population agricole, un agrandissement des exploitations, et l'émergence d'une agriculture dite de firme. Cependant les territoires sont nombreux à s'emparer des enjeux agricoles et alimentaires. Leur champ d'action reste parfois limité par un manque de clarté dans leurs compétences sur ces thématiques et

d'expertise.

L'AMBITION du projet ALTERRES

Pour faire face à ces problématiques, ALTERRES ambitionne de :

- Mettre en avant **les impacts fonciers et en emplois** de la transition agricole
- Faire de **l'action des collectivités territoriales sur le foncier agricole** un élément essentiel du dispositif de transition
- Construire **un nouveau dispositif de formation et de test d'activité** - les fermes-écoles - implanté dans des territoires où les enjeux de transmission agricole, d'installation et de production sont stratégiques

CHANTIER 1 : Comprendre les enjeux

Le premier chantier vise à **établir un diagnostic de la situation actuelle pour comprendre les enjeux** auxquels le système alimentaire fait face et à **élaborer des scénarios de transition agricole** pour les territoires, et **quantifier et qualifier leurs bénéfices et leurs impacts**, notamment en termes environnementaux, d'emploi, de besoins fonciers. Quatre échelles territoriales ont été étudiées : inter-régionale, régionale (Normandie et Ile-de-France), départementale (Manche) et intercommunale (Communauté de Commune Melun Val-de-Seine) pour comparer et identifier les enjeux à différents niveaux.

Un **portrait du système alimentaire** inter-régional a été réalisé et présenté lors du premier groupe miroir. Ce portrait synthétique, synoptique et systémique permet de représenter pour les différents maillons du système alimentaire trois dimensions : les flux de produits entrant et sortant du territoire (ou métabolisme), l'ancrage socio-économique et les principales caractéristiques des différents maillons, les enjeux de durabilité (et notamment les enjeux en lien avec le foncier agricole et l'installation). Pour **identifier ces enjeux de durabilité**, le cadre d'analyse global des enjeux de durabilité environnementaux et socio-économiques de l'alimentation, développé par le BASIC, a été utilisé. Il permet de représenter les capitaux environnementaux, sur le cercle extérieur, qui constituent un "plafond" à ne pas dépasser pour préserver les écosystèmes et la vie sur terre et les capitaux sociaux, organisés sur un cercle intérieur, qui représentent un "plancher" de justice sociale.

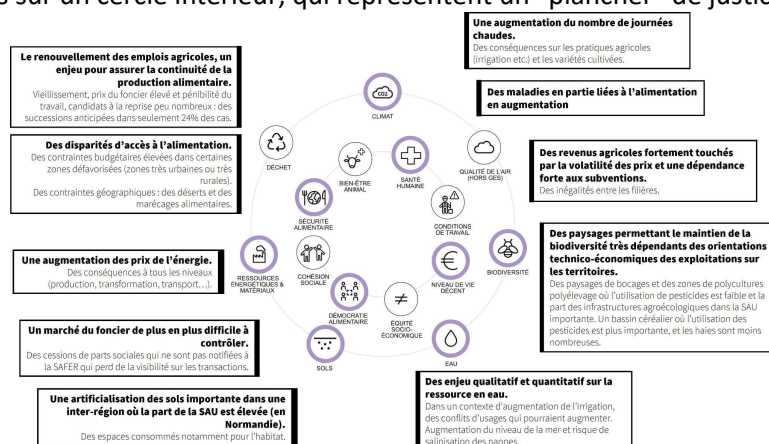


Figure : boussole de durabilité du système alimentaire de l'inter-région.

Le groupe miroir a été mobilisé pour construire à l'aide de PARCEL (<https://parcel-app.org/>), des **scénarios prospectifs ambitieux** à l'échelle de l'inter-région, en faisant varier des paramètres de relocalisation de la production, de part de la production en agriculture biologique, de gaspillage alimentaire et de consommation de viande. L'outil PARCEL a permis d'identifier pour chaque scénario les surfaces et les emplois agricoles théoriquement nécessaires pour répondre aux besoins de la

population et ainsi d'identifier la hauteur de la marche à franchir pour une évolution des systèmes alimentaires.

CHANTIER 2- S'inspirer pour passer à l'action

Le second chantier vise à expliquer aux collectivités locales les moyens dont elles disposent pour protéger le foncier, orienter son usage vers des pratiques respectueuses de l'environnement et faciliter son accès aux nouvelles générations de paysans, dans le but d'engager des démarches locales de "stratégies foncières agricoles" à long terme). Trois outils ont été réalisés :

>**un documentaire fiction à vocation pédagogique** "la partie immergée de l'iceberg" : à travers une narration fictive ponctuée de réelles expériences, on découvre les leviers que peuvent mobiliser les collectivités pour mettre en œuvre des politiques locales au service de l'agro-écologie et d'une dynamique d'installation paysanne.

>**un récit d'anticipation** : Il a pour objectif d'approfondir les leviers d'action évoqués dans le film et déroule une méthodologie d'actions par étape pour mener à bien une stratégie foncière

>**un kit pratique "Agir sur le foncier agricole"** : Il est destiné aux collectivités pour leur permettre de dresser le portrait du foncier agricole de leur territoire, de définir les enjeux fonciers afin d'élaborer des stratégies de mobilisation foncière au service de projets vertueux. Il contient : des fiches d'aide à la méthodologie de projet, des fiches techniques juridiques et techniques, des tutoriels pour l'utilisation de ressources (PARCEL, Récolte) et des retours d'expériences vertueuses.

CHANTIER 3- Créer des fermes-écoles

Par l'ambition de créer des fermes-écoles, le troisième chantier vise à :

- Multiplier les **portes d'entrée** dans les métiers de l'agriculture
- Articuler les **aspirations** des nouveaux entrants aux enjeux alimentaires et territoriaux
- Développer une **approche entrepreneuriale** dès la découverte du métier
- **Diversifier** les types de production envisagées par les porteurs de projet NIMA (non-issus du milieu agricole)

La ferme-école est une réponse à l'enjeu d'accueillir et de former des paysan.ne.s nombreux.ses en proposant des espaces et des temps d'apprentissage par le faire. Elle allie une fonction **pédagogique**, une fonction **productive** incarnée par des fermes agricoles, des ateliers artisanaux alimentaires, dans les métiers du bois, du métal, fab lab, etc. et une **fonction conviviale** ou de facilitation qui se traduit par un espace de rencontres, et tout au long de la démarche de création, dans les relations humaines et dans des temps ouverts au public.

IMPACTS DU PROJET ALTERRES SUR LA VALLÉE DE LA SEINE :

Tous les outils réalisés dans le cadre d'ALTERRES sont consultables sur le site www.alterres.fr. Cette plateforme a pour objectif de démontrer la cohérence d'un travail partenarial territorial d'amont en aval : diagnostiquer, se projeter, s'inspirer, mettre en œuvre. Outil de communication diffusé par nos structures (Terre de liens, BASIC et Rhizome), ce site a vocation à être enrichi par les expériences futures mises en œuvre sur les territoires franciliens et normands dans la prolongation du projet ALTERRES.

-relocaliser la production agricole

Pour exemple, le projet ALTERRES a permis la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine de réaliser un premier travail de diagnostic de son système alimentaire. Ce travail s'est inséré dans le cadre de la reprise de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de l'agglomération

Melun Val de Seine valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui amène à intégrer les espaces agricoles dans la vision stratégique d'évolution du territoire à 20 ans

-sensibiliser les collectivités de la vallée de la Seine pour passer à l'action

Dans le contexte de campagne des élections municipales 2026, le documentaire-fiction sera mobilisé par les associations territoriales Ile-de-France et Normandie comme :

>support de projection débat pour mobiliser les citoyens sur les enjeux agricole et alimentaires dans les politiques locales

>incitation des candidats à adopter des mesures pour le développement de l'agroécologie et de l'installation paysanne.

Un kit pédagogique est en cours de création pour accompagner les bénévoles et salariés à organiser des projections du film suivies de débats.

- création de fermes-écoles dans les territoires.

>Créer des fermes-écoles en lien avec deux à trois EPCI ou PNR en 2024, en Normandie et en Ile-de-France. Un premier partenariat est d'ores-et-déjà établi pour une première expérimentation dans le Parc naturel régional du Perche avec le soutien de la Région Normandie.

>Approfondir les modalités de mise en œuvre de formation en lien avec les Directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt et les services formations des conseils régionaux.